



T350CI, Titan Fortifiant de cétane pour diesel – HEAVY DUTY



Section 1: Identification du Produit Chimique et de la Société

Fabricant: Shradler Canada Limitée
Adresse: 830 Progress Court, Oakville, Ontario L6L 6K1
Date de Preparation: 03/21/2002 **Révision:** 0
Usage du produit: Cétane improver.
Famille Chimique: Distillates de pétrole.

Section 2: Composition/Information sur les Composants

Ingredients Dangereux	%	DL50 et CL50 (voie espece)	ACGIH TWA	Écotoxicité - Aquatique Toxicité
1,2,4-TRIMETHYLBENZENE 95-63-6	0.1-1.0	Inhalation LC50 Rat : 18 gm/m ³ /4H Oral LD50 Rat : 5 gm/kg	Not available	LC50 (96 hr) fathead minnow: 77.2 mg/L. Cond: Flow-through, 25 degrees C, pH 7.24, 44.9 mg/L CaCO ₃ .

Section 3: Identification des Risques

Ingestion: L'aspiration dans les poumons du produit, par ingestion ou à la suite du vomissement subséquent, peut entraîner une pneumonite chimique, ce qui peut s'avérer mortel. L'ingestion de grandes quantités peut irriter l'estomac. L'ingestion de petites quantités lors d'une manutention normale ne devrait pas causer de blessure. L'ingestion de grandes quantités peut avoir des effets semblables à ceux décrits sous inhalation. Les symptômes comprennent nausées, vomissements et diarrhée.

Contact avec la peau: Le contact prolongé ou répété peut dessécher la peau et créer une éruption cutanée. Aucun risque dans des conditions normales d'utilisation..

Inhalation: Des concentrations élevées peuvent causer une irritation des voies respiratoires et une dépression du système nerveux central caractérisées par des maux de tête, l'évanouissement et des étourdissements.

Contact avec les yeux: Un contact direct provoque une irritation des yeux. Les vapeurs irritent les yeux. Les symptômes comprennent des douleurs, des rougeurs et le larmolement.

Effets de l'exposition chronique: Des rapports ont associé la surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants organiques avec des dommages aux organes internes, au cerveau et au système nerveux central.

Section 4: Premiers Soins

Ingestion:	Ne pas provoquer le vomissement. Diluer lentement avec 1 ou 2 verres d'eau ou de lait et consulter un medecin. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche a une personne inconsciente.
Contact avec la peau:	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Laver les parties atteintes a l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
Inhalation:	Non nécessaire en usage normal. Transporter la victime à l'air frais. Si elle ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Enlever les verres de contact, si la victime en porte, après le premier rinçage puis continuer à rincer. Appeler un médecin si l'irritation persiste.
Information additionnelle:	Le principal danger suivant l'ingestion est l'aspiration de liquide dans les poumons pendant des vomissements subséquents. Il faut faire vomir sous supervision seulement si la victime a ingéré une quantité supérieure à 2 mL/kg de poids corporel. Si des sy

Section 5: Lutte contre les Incendies

Méthode du point d'éclair (°C):	78 °C
Projection de la flamme:	Non applicable.
Classement selon la NFPA:	Liquide combustible, Classe IIIA
Température d'autoignition (°C):	Pas disponible.
Limite inférieure (% vol):	Pas disponible.
Limite supérieure (% vol):	Pas disponible.

Conditions d'inflammabilité:

Inflammable lorsque chauffé à des températures au-delà du point d'éclair et au contact d'une source d'inflammation. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer au ras du sol vers une source d'inflammation éloignée du point de manutention du produit.

Sensibilité aux chocs:

Pas disponible.

Sensibilité aux décharges statiques:

Prendre les mesures de précaution contre les décharges statiques.

Matériel d'extinction:

Mousse antialcool ou brouillard d'eau pour incendies importants. Dioxyde de carbone ou poudre chimique pour petits incendies. Refroidir les contenants exposés au feu en les vaporisant d'eau pour éviter qu'ils n'exploient. Ne pas utiliser un jet d'eau direct.

Produits de combustion dangereux:

Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone et autres composés organiques non déterminés.

Section 6: Mesures en cas de Déversement Accidentels

Procédures en cas de fuite ou de déversement:

Porter des vêtements protecteurs appropriés. Respecter la marche à suivre appropriée pour éviter incendies et explosions pendant le travail. Arrêter le déversement à la source quand cela est sécuritaire. Pour de grands déversements, creuser des fossés pour contenir le déversement. Éviter de contaminer égouts et voies d'eau.

Section 7: Manutention et Entreposage

Procédures de manutention:

Une fois vidés, les contenants peuvent encore renfermer des résidus dangereux. Ne pas couper, souder ou percer le contenant, ou à proximité de celui-ci. S'assurer que l'aération est adéquate. Éviter de respirer les vapeurs. Avoir une bonne hygiène personnelle. Éviter de fumer, de manger et de boire pendant l'utilisation. Laver avec de l'eau et du savon après la manutention.

Exigences d'entreposage:

Liquide combustible. Tenir éloigné des oxydants et de toute flamme ou source de chaleur. Entreposer dans un endroit frais, à l'écart des matières incompatibles et de toute source de chaleur et d'inflammation. Ne pas entreposer à une température supérieure à 40 °C. Garder les contenants fermés lorsque non utilisés.

Section 8: Contrôle de l'Exposition et Protection Individuelle

Appareil respiratoire:	Non requis habituellement. Un respirateur approuvé NIOSH peut être nécessaire si les concentrations dans l'air dépassent la valeur TLV.
Gants:	Néoprène. Nitrile.
Protection pour les yeux:	Lunettes de sécurité. Ne pas porter de verres de contact. Ils peuvent aggraver la blessure.
Vêtements:	Porter des vêtements empêchant tout contact du produit avec la peau.
Exigences d'aération:	Aérer suffisamment pour maintenir la concentration des particules en suspension dans l'air sous la valeur TLV. Il n'est pas recommandé de n'utiliser qu'une aération mécanique comme moyen unique de contrôler l'exposition. De l'air de compensation doit toujours être utilisé.
Autre:	Aménager une douche et un poste d'urgence pour le lavage des yeux. La sélection de l'équipement protecteur varie selon les conditions d'utilisation.

Section 9: Propriété Physiques et Chimiques

État physique:	Liquide
Odeur:	Légère odeur.
Apparence:	Liquide ambre clair.
Seuil Olfactif:	Pas disponible.
Taux d'evap:	Pas disponible.
Densité de vapeur (Air=1)	Pas disponible.
Point d'ébullition (°C):	Pas disponible.
pH:	Pas disponible.
Solubilité dans l'eau (PD %):	Négligeable.
Densité (H2O=1):	0,95
Viscosité:	< 14cSt @ 40°C

Section 10: Stabilité et Réactivité

Conditions d'instabilité:

Stable aux températures et pressions ambiantes et modérées.

Polymérisation dangereuse:

Aucun risque de polymérisation dangereuse.

Produits de décomposition:

Voir Produits de combustion dangereux.

Matériaux incompatibles:

Éviter les oxydants forts comme le HOOH, le HNO₃, et l'oléum.

Réactivité:

Éviter la chaleur excessive, les étincelles et la flamme nue. Éviter tout contact avec des matériaux d'incompatibles.

Section 11: Renseignements sur la Toxicité

Irritation par le produit:

Peut causer une légère irritation de la peau et des yeux.

Capacité de sensibilisation au produit:

Ne contient aucun sensibilisant connu des voies respiratoires ou de la peau.

Cancérogénicité du produit:

Les huiles dérivées du pétrole peuvent contenir des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). Pendant la raffinage, les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) sont éliminés et, par le fait même, le risque de cancer de la peau normalement assoc

Effets sur la reproduction:

Pas disponible.

Tératogénèse:

Négatif.

Mutagénicité:

Pas disponible. Aucun connu.

Produits synergiques:

Aucun connu.

Autres renseignements:

Il n'y a aucune information toxicologique sur le produit.

Section 12: Renseignements Écologiques

Environnement: Toxique pour la vie aquatique. Les hydrocarbures aromatiques peuvent être bioaccumulatifs sans pour autant se concentrer dans la chaîne alimentaire. Voir composition/information sur les ingrédients.

Biodégradabilité: Biodégradable.

Section 13: Déchets

Évacuation des déchets: Il faut donner la priorité à la réutilisation ou au recyclage et non jeter le produit, et ce, en toutes circonstances. Détruire par incinération ou par traitement biologique, conformément à la législation applicable.

Section 14: Renseignements Relatifs au Transport

Expédition par la route: Non réglementé par le RTMD.

Transport par voies marines: Non réglementé par l'IMDG.

marines:

Méthode du point d'éclair (°C): 78 °C

Transport aérien: Petroleum products, N.O.S., Class 3, UN 1268, Packing Group III, PI 309. Not regulated by IATA, ICAO

Exemption: Aucun requis.

Section 15: Législation

WHMIS: B3, D2B

LCPE: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances.

Les Produits Controlés (RPC): Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le RPC, et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le RPC.

Section 16: Autres Renseignements

Valeur HMIS: 110B

Préparée par: Michael Jou, B.A.Sc., Shrader Canada Limitée

Information Tel #: 1-905-847-0222, 1-800-201-9486

Information Fax #: (905) 847-5404

URGENCE CANUTEC (613) 996-6666
